Informations de base	
2008/2090(DCE) DCE - Déclaration écrite (historique)	Procédure terminée
Déclaration sur le sous-titrage de l'ensemble des programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'UE **Subject** 2.40.02 Services publics, d'intérêt général, service universel 3.30.02 Télévision, câble, numérique, mobile	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
10/04/2008	Décision du Parlement	T6-0127/2008	Résumé
10/04/2008	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/2090(DCE)
Type de procédure	DCE - Déclaration écrite (historique)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136_
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0127/2008	10/04/2008	Résumé

Déclaration sur le sous-titrage de l'ensemble des programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'UE

2008/2090(DCE) - 10/04/2008 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une Déclaration sur le sous-titrage de l'ensemble des programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'Union européenne.

En Europe, le problème de la surdité touche plus de 83 millions de personnes et le vieillissement de la population ne fera qu'amplifier ce phénomène.

Soulignant que l'accès à la télévision en Europe est universel et que les télévisions publiques doivent accomplir une mission d'intérêt général qui consiste notamment à informer et à éduquer les téléspectateurs, le Parlement estime que le sous-titrage de tous les programmes proposés par les télévisions publiques au sein de l'Union européenne est indispensable pour garantir que l'offre de ces télévisions parvient intégralement à tous les téléspectateurs, y compris les sourds et les malentendants. Les députés estiment en outre que ce procédé faciliterait en outre l'apprentissage de langues étrangères.

La Commission est invitée à présenter une proposition législative contraignant les télévisions publiques au sein de l'Union européenne à sous-titrer l'ensemble de leurs programmes.